

Déviations 05/2024

Un aperçu des déviations du **29 janvier 2024** au **4 février 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
29/01/2024	LUN	19/19	25R/25R	0000-0019	Indisponibilité piste ou taxiway.
31/01/2024	MER	25/19,25R	25/25R	0026-0101	La piste 19 est indisponible.
01/02/2024	JEU	25/25R	25R/25R	1400-1549	La piste 25L est fermée pour les atterrissages.
03/02/2024	SAM	25/25R	25L/25R	1400-1600	Problèmes de capacité.
		25/19,25R	25L/25R	1600-1900	Problèmes de capacité.
04/02/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	1042-1600	Le vent latéral hors limites pour la piste 19.
		19/19	25/25R	2300-0000	Vent au sol 250° 15kts rafales 26kts.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

